

Mise en place de la certification LNE - Sites et Sols Pollués au sein de la société NEODYME (2 Février - 31 Juillet 2015)

Selon la DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) plus de **4 400 sites pollués** sont officiellement répertoriés en France et plus de **250 000 sites** seraient identifiés comme susceptibles de l'être du fait de leur histoire.

Comme la plupart des pays industrialisés, la France a hérité d'un long passé industriel et minier durant lequel les préoccupations et les contraintes environnementales n'étaient pas celles d'aujourd'hui. Les conséquences du déversement des produits et des pollutions dans l'eau, dans l'air ou dans les sols sans précaution particulière, n'étaient alors pas ou peu connues. A l'heure actuelle, en raison de la complexité du cadre juridique et de la multiplication des contentieux, des terrains restent gelés faute de pouvoir bénéficier d'un projet de décontamination et de reconversion.

Lancée il y a une vingtaine d'années, la politique française de gestion des Sites et Sols Pollués a fait l'objet d'une large concertation et de nombreux retours d'expérience ont abouti en 2007 à une **modernisation de l'ensemble des textes et des outils**. Cette démarche se veut plus pragmatique, avec toujours le même objectif : la maîtrise sur le long terme des impacts sanitaires et environnementaux des Sites et Sols Pollués.

Réparties partout dans le pays, plusieurs **friches industrielles** sont ainsi en cours de reconversion. Derniers terrains constructibles dans les villes, ces friches deviennent des **éco-quartiers**. A Strasbourg, on en construit un sur d'anciennes tanneries ; à Rennes et à Grenoble sur de vieux sites militaires et à Toulouse sur la friche d'une cartoucherie.

Mais tous ces lieux ont-ils été correctement dépollués ... ?



Figure 1 : Pollution dans l'entreprise Pal-Pack (Source : www.natura-sciences.com)

Pour répondre à ces interrogations certains industriels font alors appel à des bureaux d'études spécialisés dans la dépollution des Sites et Sols Pollués comme **NEODYME**, société spécialiste des risques industriels dans laquelle j'ai pu effectuer mon stage de fin d'étude.

Lors de ce stage de six mois j'ai pu mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant ma formation en étant confrontée aux réelles difficultés du monde du travail.

Au sein de NEODYME, ma principale mission a été de mettre en place la **certification de services LNE Sites et Sols Pollués (SSP)**. Cette démarche volontaire atteste de la conformité des services proposés par un prestataire avec les exigences définies dans le référentiel de certification et celles des normes françaises NF X 31-620 relatives aux Sites et Sols Pollués.

Le but était alors de mettre en conformité le pôle SSP face aux exigences cette norme afin qu'il soit conforme pour la certification prévue avant la fin de l'année 2015.

Pour mettre en place cette certification j'ai tout d'abord réalisée des **missions Sites et Sols Pollués sur le terrain** afin de comprendre le déroulé type d'une mission ainsi que les aléas du terrain dans le but d'adapter au mieux les différentes trames documentaires.

J'ai tout d'abord réalisé une **visite de site** en réponse à un Appel d'Offre dans l'Oise avec la responsable du pôle SSP. Lors de cette visite de site, j'ai repérer l'ensemble des éléments clefs nécessaires pour la construction de l'offre (lithologie des sols, estimation du nombre de sondage, activités et environnement du site...).

Aussi, j'ai été en charge de la rédaction d'une **étude historique et de vulnérabilité** sur un site du département du Rhône. Le but de cette étude était de reconstituer, à travers l'histoire des pratiques industrielles et environnementales du site, d'une part les zones potentiellement polluées et d'autre part les types de polluants potentiellement présents au droit du site concerné. A travers mes diverses recherches documentaires, j'ai par exemple évalué la sensibilité du milieu, évalué les risques naturels et technologiques mais aussi déterminé le contexte hydrogéologique, géologique et hydrologique du site en question.

J'ai réalisé également divers **études de sols, d'eaux superficielles, sédiments et gaz de sols** à travers la réalisation des prélèvements, mesures et analyses.

L'étude sur les **sédiments et les eaux superficielles** s'est déroulé dans l'Aube. Cette étude à consisté à prélever et analyser des sédiments qui s'étaient accumulés sous un pont et qui pouvaient à termes l'endommager. Ainsi, le but de l'opération était de caractériser ces sédiments afin de les envoyer dans la filière la plus appropriée en vue de leur stockage. Après envoi au laboratoire d'analyse de 15 échantillons, ceux ci n'ont pas révélé de contamination et ont pu être envoyés dans une filière de recyclage.



Figure 2 : Prélèvements des sédiments à Pont-Saint-Marie (Aube) et plan de localisation des échantillonnages (Source Google Map et photographie personnelle)

J'ai aussi pu réaliser à l'aide de ma maître de stage, diverses **interventions sur le sol**. Ces études consistaient à déterminer une éventuelle pollution sur site à travers des prélèvements, mesures et analyses de sol par sondages.

Lors ces missions j'ai par exemple prélevé des échantillons, déterminé la lithologie des sols, et fait part de mes observations organoleptiques. En parallèle j'ai également rempli les fiches de terrain en faisant une coupe lithologique du sondage ainsi qu'un plan de sondage. Ces études m'ont permis de comprendre les enjeux d'une bonne analyse préliminaire, car en cas rencontre avec les réseaux enterrés, le risque peut se révéler critique pour les intervenants sur place mais également les riverains à proximité du site...

Enfin, j'ai réalisé une étude en Seine et Marne sur **les gaz de sol** afin de déterminer si un certain type de polluant pouvait se diffuser dans les gaz du sol. Durant cette étude j'ai appris à utiliser un piézair (tube crépiné permettant de prélever les gaz du sol) mais également une pompe et un débitmètre nécessaires pour prélever les échantillons d'air.

Ces études ont été très riches du point de vue technique et m'ont permis d'appréhender les aléas du terrain ainsi que les techniques de dépollution à mettre en œuvre en cas de pollution avérée. J'ai ainsi pu à travers ces différentes missions adapter les fiches terrain au mieux en respectant les exigences de la norme tout en facilitant le travail des ingénieurs

Comme il a été dit précédemment, ma mission principale était de **structurer le pôle Sites et Sols Pollués** face aux exigences de la norme NF X-31-620. J'ai alors **ciblé les non-conformités, modifier ou créer des trames documentaires** propre au SSP afin d'être conforme aux exigences de la norme.

En ce qui concerne les créations documentaires, j'ai tout d'abord créé un **PAE** (Plan d'Assurance Environnement) qui permet de décrire les mesures préventives mises en œuvre afin de supprimer et ou limiter les impacts sur les milieux air, eau, et sol ainsi que sur le bruit. J'y ai intégré un **SOSED** (Schéma d'organisation de suivi et d'évacuation des déchets) permettant d'identifier l'ensemble des déchets (solides et liquides) susceptibles d'être produits par les travaux et les installations de chantier. Aussi, j'ai mis en place en **PAQ** (Plan d'Assurance Qualité) qui permet de décrire le processus qualité en place de l'entreprise NEODYME (gestion documentaire, déroulement d'une mission, gestion des imprévus...).

J'ai également créé la trame du **PDP** (Plan de Prévention) Sites et Sols Pollués. A l'aide de ce document, j'ai pu faire un inventaire de tous les risques propres à l'activité et pu proposer un plan de prévention. Enfin j'ai créé **une charte déontologique** et des **lettre d'engagements** (client, sous-traitants, fournisseurs, auditeurs) permettant de s'assurer que l'ensemble du personnel à conscience de certaines valeurs et engagements propres à l'entreprise NEODYME.

Par ailleurs, j'ai aussi eu la charge de **modifier certains documents**. Pour faire un bilan, j'ai modifié une **trentaine de fiches terrain** (fiches de sondages, prélèvements, résultats d'analyses) en ajoutant les méthodes de prélèvement ainsi que la notion de temporalité ou encore de traçabilité. J'ai aussi mis en place **23 modes opératoires** à

respecter pour chaque prestation qui composent la norme. Ces modes opératoires décrivent le déroulement détaillé des opérations effectuées pour chaque prestation. Enfin, j'ai modifié **15 trames de rapports d'analyse** dans lesquels j'y ai incéré mes commentaires pour être en conformité avec la norme.

Ma mission a également consisté à **réorganiser le serveur du pôle SSP** pour une meilleure organisation interne et **d'animer des formations** au référentiel. J'ai d'ailleurs sensibilisé les différents services de la société aux enjeux de la certification. Ainsi à travers cette mise en conformité du site j'ai préparé Néodyme à l'audit de certification prévu avant la fin de l'année **2015**.



Source : www.Google.fr

En intégrant le pôle Sites et Sols Pollués de cette société, le principal enjeu était d'acquérir des connaissances dans ce domaine d'activité, aussi bien grâce aux échanges développés au sein de NEODYME qu'aux investigations sur le terrain.

La mise en place de la certification m'a demandé de la **rigueur** et un **esprit de synthèse** tant dans la recherche des non-conformités que dans la rédaction des documents obligatoires. J'ai du m'adapter aux différentes situations (chantier, rédaction en bureau...) tout en développant mon sens du **relationnel** à travers l'animation d'une formation au référentiel.

En intégrant ce domaine d'activité, j'ai été étonnée par **l'importance et l'ampleur des Sites et Sols Pollués** existants mais également par le manque de clarté des règles et **législations** dans ce domaine aujourd'hui en France. Parallèlement à cela j'ai également été surprise par les prouesses techniques en matière de **dépollution des sols** qui sont impressionnantes.

Néanmoins, en intégrant la société, j'ai été certaines fois surprise par le business généré autour des pollutions de sol, d'air et d'eaux... En effet, comme le cœur de métier des Sites et Sols Pollués n'est autre que la gestion des risques industriels, la pollution d'un milieu peut s'avérer, du point de vue de l'entreprise, comme un **levier économique**.

Cette expérience m'a permis d'être plus réceptive au contexte économique actuel en intégrant le monde professionnel. Elle m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement de bureaux d'études comme NEODYME qui œuvrent de jours en jours à la gestion des risques industriels dans une volonté de préserver l'environnement.

Je pense que cette parenthèse en entreprise m'a offert une bonne préparation à mon insertion professionnelle car elle fut pour moi très enrichissante et conforte mon désir de travailler dans la gestion des Sites et Sols Pollués. Ainsi, je garde de ce stage un excellent souvenir, il constitue désormais une nouvelle expérience professionnelle valorisante et encourageante pour mon avenir.



Source : www.Google.fr